

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt le 10 juillet à 17 h 00, le Conseil Municipal de la commune légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Camille POUPONNEAU, Maire :

Étaient présents : Camille POUPONNEAU – Honoré NOUVEL – Brigitte HILLAT – Miguel PAYAN – Gilbert FACCO – Joseph SALVADOR – Nathalie FAYE – Nathalie CROSTA – Nicolas DELPEUCH – Laurence TARQUIS – Romuald BEAUVAIS – Rachel MOUTON – Fanny PRADIER – Benoît BEAUDOU – Florence MAZZOLENI – Didier KLYSZ

Ayant donné pouvoir : Benoît RABIOT à Nicolas DELPEUCH – Laurence DEGERS à Camille POUPONNEAU – Guillaume BEN à Honoré NOUVEL – Denise CORTIJO à Nathalie CROSTA – Maryline LOUIS LHOSTE à Miguel PAYAN – Denis LE BOT à Fanny PRADIER – Corinne DUFILS JUANOLA à Nathalie FAYE – Franck DUVALEY à Brigitte HILLAT – Yann KERGOURLAY à Benoît BEAUDOU – Marion JOUAN RENAUD à Rachel MOUTON – Odile BASQUIN à Didier KLYSZ – Géraldine BON GONELLA à Florence MAZZOLENI

Était absent : Bruno COSTES

Secrétaire de séance : Fanny PRADIER

Madame Camille POUPONNEAU, Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Désignation du secrétaire de séance

Mme POUPONNEAU, Maire

Bonjour à tous. Je vous propose de nommer comme secrétaire de séance, Fanny PRADIER qui doit être la plus jeune de cette assemblée. Je lui propose de faire l'appel.

Élection des délégués et suppléants représentant la Commune de Pibrac

Mme POUPONNEAU, Maire

Ce Conseil Municipal est un peu exceptionnel. Nous avons dû le convoquer de manière urgente et à la demande de la Préfecture sans choix de la date. Il s'agit de désigner les délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs puisque vous savez que l'élection des Sénateurs se déroule grâce à de grands électeurs que l'on nous demande de désigner pour la Commune de Pibrac. La date nous a été imposée, il ne nous restait que l'heure avec des marges de manœuvre très faibles. Par ailleurs, les règles de tenue de ce Conseil Municipal ont été changées puisque, vous le savez, depuis la Covid-19, nous pouvions avoir deux procurations par personne présente. Or, là, la circulaire a notifié que ce n'était qu'une seule procuration par personne, ce qui a un peu changé la donne. Je m'excuse pour ces éléments indépendants de notre volonté. Étant donné que M. COSTES n'est pas présent et au vu des procurations énumérées, il y aura donc 28 votants pour cette élection. Je lui avais bien précisé au téléphone que l'on ne pouvait avoir qu'une procuration.

Cette élection est un scrutin de liste. Nous avons 15 grands électeurs à Pibrac et 5 suppléants.

Pour faciliter ce Conseil Municipal exceptionnel et éviter qu'il ne traîne trop, j'ai proposé aux deux groupes minoritaires de ne monter qu'une seule liste qui tient compte de la représentation des divers groupes de sorte à pouvoir s'entendre sur une seule liste. Aujourd'hui, nous soumettons une liste unique au vote. Je demande quand même à M. KLYSZ et Mme MAZZOLENI de nous indiquer s'ils souhaitent déposer une liste ou si nous restons sur une liste unique.

M. KLYSZ, Conseiller Municipal

Bonsoir à tous, je vous ai déjà répondu par mail que cela me convient tout à fait.

Mme POUPONNEAU, Maire

Très bien. Nous allons mettre en place le bureau électoral. Nous ouvrons la séance. Mme PRADIER a été désignée secrétaire de séance. Nous aurons donc 28 conseillers municipaux présents ou représentés. Il faut que nous choisissons un bureau électoral puisque nous allons procéder nominativement au vote. Les plus âgés et les plus jeunes de cette assemblée vont constituer le bureau électoral. Ce seront donc M. NOUVEL et Mme MAZZOLENI qui assureront le bureau ainsi que Mmes MOUTON et PRADIER.

En application des articles L289 et R133 du Code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, avec une représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Comme nous avons une liste unique, ce sera simple.

Je vous rappelle aussi que les conseillers régionaux, départementaux, les sénateurs et les députés ne peuvent pas figurer sur cette liste puisqu'ils sont déjà grands électeurs au titre de leur autre mandat. C'est pourquoi, par exemple, je n'apparais pas sur cette liste puisque je suis déjà grande électrice en tant que conseillère départementale. Je rappelle également que les militaires en position d'activité ne peuvent pas être membres de la liste.

Les titulaires sont élus au sein du Conseil Municipal. Les suppléants sont élus au sein du Conseil Municipal ou parmi les électeurs de la Commune. S'agissant de Pibrac, au vu du nombre d'habitants, nous avons 15 délégués et 5 suppléants. Nous avons la possibilité de proposer une liste complète ou une liste incomplète. Il fallait alterner les candidats de chaque sexe.

Enfin, il faut constater qu'il n'y a qu'une liste dont je vous lis le contenu avant que nous l'actions.

15 titulaires

RABIOT Benoît
DEGERS Laurence
NOUVEL Honoré
HILLAT Brigitte
BEN Guillaume
CORTIJO Denise
PAYAN Miguel
LOUIS LHOSTE Maryline
KERGOURLAY Yann
FAYE Nathalie
BEAUVAIS Romuald
PRADIER Fanny
DELPEUCH Nicolas
MAZZOLENI Florence
KLYSZ Didier

5 suppléants

JOUAN RENAUD Marion
LE BOT Denis
CROSTA Nathalie
DUVALEY Franck
MOUTON Rachel

Voilà la liste qui serait la liste unique si vous en êtes d'accord et si vous me confirmez qu'il n'y a pas de dépôt d'autres listes.

Nous allons procéder au scrutin. Je propose au bureau électoral de se rapprocher de l'urne. La liste unique et un bulletin blanc sont disposés sur la table de vote. Comme prévu dans la circulaire, je vous propose de procéder sans enveloppe en pliant bien le papier. Nous allons appeler nominativement les conseillers municipaux un à un afin qu'ils viennent voter. Je rappelle à ceux qui ont une procuration qu'ils doivent voter deux fois et mettre deux bulletins dans l'urne. Chacun prend son stylo pour émarger.

Le dépouillement a été fait. M. NOUVEL, voulez-vous bien proclamer les résultats ?

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : zéro.

Nombre de votants : 28.

M. NOUVEL, Adjoint au Maire

La liste unique a recueilli 28 suffrages.

Mme POUPONNEAU, Maire

Parfait. Donc, zéro nul, zéro blanc et 28 suffrages exprimés. La liste unique a donc été élue et je vous redonne cette liste.

15 titulaires

RABIOT Benoît
DEGERS Laurence
NOUVEL Honoré
HILLAT Brigitte
BEN Guillaume
CORTIJO Denise
PAYAN Miguel
LOUIS LHOSTE Maryline
KERGOURLAY Yann
FAYE Nathalie
BEAUVAIS Romuald
PRADIER Fanny
DELPEUCH Nicolas
MAZZOLENI Florence
KLYSZ Didier

5 suppléants

JOUAN RENAUD Marion
LE BOT Denis
CROSTA Nathalie
DUVALEY Franck
MOUTON Rachel

La liste étant proclamée, nous allons la joindre en annexe. J'imagine qu'il va falloir que les quatre personnes membres du bureau électoral restent pour pouvoir signer le PV. D'ici là, nous pouvons déclarer la séance terminée. Merci, c'était un point unique sans questions diverses. Nous nous retrouverons à la fin du mois pour le budget. Merci beaucoup.

La séance est levée à 18 heures.